

Lecture du livre de Daniel

Daniel 12,1-3

(10,16 : Celui qui avait l'apparence des fils d'homme dit à Daniel :)

- 1 « En ce temps-là se-tiendra-debout Michel, le grand capitaine,  
celui qui-se-tient-debout sur les fils de ton peuple,  
et il adviendra un temps \*d'oppression,  
qui-n'est pas advenu depuis-qu'\* est advenue une nation [en la terre]  
jusqu'à ce temps-là ; /  
et en ce temps-là sera sauvegardé ton peuple,  
tout qui-est-trouvé inscrit dans l'Écrit.
- 2 Et les nombreux d'entre les endormis de l'humus de la poussière s'éveilleront, /  
ceux-ci pour la vie d'éternité,  
et ceux-ci pour les insultes, pour l'opprobre d'éternité.
- 3 Et ceux qui-comprennent rayonneront comme le rayonnement du firmament, /  
et ceux-qui-justifient les nombreux,  
comme les étoiles pour l'éternité et la perpétuité.
- 4 Et toi, Daniel, obstrue les paroles et scelle l'Écrit  
\*jusqu'au temps de la fin\* : /  
des nombreux vaqueront, et la connaissance s'amplifiera ».  
(S. : jusqu'à-ce-que des nombreux soient enseignés, et que la ... ».)

Mt 24,21 ; Mc 13,19

Is 29,11 ; Ap 5,1  
Dn 8,17 ; 11,35 ; 12,9Lecture de la lettre aux Hébreux

Hébreux 10,11-14,18

- 11 Certes tout prêtre se-tient-debout à (chaque) jour,  
officiant, et offrant nombreusement les mêmes sacrifices,  
les-quels ne peuvent jamais ôter les péchés ;
- 12 or celui-ci (Jésus Christ),  
ayant offert un unique sacrifice au profit des péchés,  
siégea pour la permanence en la droite de Dieu,
- 13 attendant pour-le reste  
\*jusqu'à-ce-que ses ennemis soient placés estrade de ses pieds\*.
- 14 Car par-une-unique offrande  
il a achevé pour la permanence les sanctifiés.
- 15 Or l'Esprit saint aussi nous (le) témoigne,  
car, après avoir dit :
- 16 \*Celle-ci (est) l'alliance que je disposerai à leur égard  
après ces jours-là, dit le Seigneur,  
donnant mes lois sur leurs cœurs,  
et sur leur pensée aussi je les inscrirai\*,
- 17 [ultérieurement il dit :]  
\*et leurs péchés et leurs iniquités,  
je-ne-m'en-souviendrai certainement plus\*.
- 18 Or là-où (il y a) rémission de ceux-ci,  
[il n'y a] plus offrande au sujet du péché.

Ps 110,1 ; He 1,13

Jr 31,33 ; He 8,10  
(= plusieurs manuscrits)

Jr 31,34 ; He 8,12

Je donnerai encore un autre exemple tiré de la coutume ecclésiastique. C'est une infamie d'être séparé du peuple de Dieu et de l'Église, c'est un déshonneur dans l'Église de quitter le banc de la prêtrise, d'être expulsé du rang du diaconat. Et parmi ceux qui sont écartés, les uns fomentent des troubles, mais d'autres acceptent en toute humilité le jugement porté contre eux. Eh bien, tous ceux qui s'insurgent, qui par dépit de leur déposition rassemblent des gens pour faire un schisme et entraînent une foule de méchants, n'accueillent pas leur déshonneur dans le présent, mais « amassent contre eux un trésor de colère » (Rm 2,5). Mais ceux qui en toute humilité, qu'ils soient déposés justement ou non, abandonnent le jugement à Dieu et supportent avec patience le jugement à leur propos, d'une part obtiendront de Dieu miséricorde, et de l'autre, sont fréquemment rappelés même par les hommes au rang de jadis et à la gloire qu'ils avaient perdue. Je dis cela pour intercaler un sens plus profond sur le déshonneur futur. Car alors aussi il y aura un opprobre pour ceux qui ont fait un acte digne d'opprobre, puisqu'ils « ressusciteront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour l'opprobre et la confusion éternels » (Dn 12,2). Or qu'est-ce autre chose, sinon supporter la peine d'infamie ? Donc, tant qu'il nous est encore possible, nous devons patiemment subir notre abaissement, afin qu'après avoir supporté avec courage la tristesse ici-bas, au siècle futur nous émouvions pour ainsi dire « les entrailles de la miséricorde de Dieu » (Lc 1,78), et sa bonté, pour qu'il nous rappelle de l'opprobre et de la confusion à l'état d'autrefois ;

(Parlant de son avènement, Jésus disait à ses disciples :)

- 24 « Dans ces jours-là, après cette oppression-là,  
\*le soleil sera enténébré,  
et la lune ne donnera pas son éclat\*,  
Is 13,10
- 25 \*et les étoiles seront à-tomber\* du ciel,  
et les puissances, celles dans les cieux, seront ébranlées.  
Is 34,4 ; Ap 6,13
- 26 Et alors, <sup>o</sup>ils verront le \*Fils de l'homme venant dans les nuées\*  
avec puissance nombreuse et gloire ;  
Dn 7,13 ; Mc 10,45:  
Mc 14,62:
- 27 et alors, il enverra [ses] anges,  
et \*il rassemblera ses élus d'entre les quatre vents\*,  
\*depuis l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel\*.  
Za 2,10  
Dt 4,32 ; 13,8 ; 30,4
- 28 Or de-par le figuier apprenez la parabole :  
Lorsque déjà sa branche deviendra tendre,  
et que les feuilles pousseront,  
vous connaissez que proche est l'été ;
- 29 ainsi vous aussi :  
Lorsque vous verrez cesci advenant,  
connaissez qu'il est proche, sur les huis.
- 30 Amèn je vous dis  
que cette génération-ci ne passera certainement pas,  
jusqu'à ce-que tous cesci advienne ;
- 31 \*le ciel et la terre passeront\*,  
or mes paroles ne passeront certainement pas.  
Mt 5,18 ; 24,35 ; Lc 16,17 ; 21,33;
- 32 Or, au sujet de ce jour-ci ou de l'heure personne ne sait,  
pas-même les anges dans le ciel, pas-même le Fils,  
si ce-n'est le Père ».

comme inversement il est impossible qu'avec un cœur de pierre, sans profond repentir de sa faute, faisant le fier à la face de Dieu tout-puissant, on obtienne miséricorde. Car on voit des bons supporter volontiers l'arrêt qui les concerne, et, pour leur salut, justifier le jugement de Dieu, mais des méchants blasphémer contre la providence de Dieu et dire : je n'ai pas mérité d'être condamné à cette infamie, c'est injustement que je subis ces souffrances. Justifier la providence efface notre infamie, mais ne pas recevoir les jugements de Dieu l'augmente ; et de-même que l'infamie, ainsi encore les supplices, ainsi encore le reste qui arrive d'ordinaire à ceux qui sont condamnés par Dieu pour leurs propres fautes.

Origène, Homélie sur Ézéchiél, hom. 2, n. 16, p. 331-333.

Si quelqu'un voulait entendre du second avènement du Seigneur ce que nous avons dit du premier, il ne faudrait pas hésiter à le suivre. Car il arrive souvent que l'Esprit prophétique vise par une seule parole plusieurs réalités ensemble. « Un vent d'ouragan vient du nord » (Ez 1,4), parce que le cas des pécheurs exige qu'un jugement rigoureux ébranle jusqu'à les bouleverser tous les éléments à la fois. En disant d'où vient l'effroi de l'ultime bouleversement, on dit ce qui l'engendre. Puisqu'en effet le jugement qui s'exerce dans cet ultime bouleversement doit frapper l'âme glacée des pécheurs, on est fondé à le présenter sous l'image d'un vent d'ouragan venu du nord. L'appeler vent d'ouragan est juste, parce que, ce jour-là, tous ceux qui seront trouvés dans leur chair mortelle auront le cœur saisi d'une peur extrême. Lorsqu'en effet le mot de l'Écriture commencera à s'accomplir : « Le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances célestes seront ébranlées » (Mc 13,24-25), alors, quelle âme d'homme ne redoutera la sentence du Juge éternel ? Alors en effet les péchés, tous ensemble, reviennent devant les yeux ; alors les actes que l'on avait commis avec délectation, on se les rappelle avec effroi ; alors l'âme s'assombrit, désolée, en pensant au châtement de la condamnation toute proche. Alors, oui, au souvenir des péchés, la vue de l'âme s'éteint dans les ténèbres de la cécité : regarder le Fils unique de Dieu dans sa condition divine, cela n'est pas permis aux réprouvés. Car « ils verront Celui qu'ils ont transpercé » (Jn 19,37 ; Za 12,10). Et : « Que soit écarté l'impie, qu'il ne voie pas la gloire de Dieu » (Is 26,10). C'est que ce feu du jugement qui consumera le ciel d'airain et la terre (2 Pi 3,10), ne permettra plus aux pécheurs de se dresser dans leur orgueil ; mais il les prend dans son tournoiement ; il les brise, n'en doutons pas, condamnés qu'ils sont au châtement ... Mais alors viendront en juges les saints qui ont parfaitement quitté le monde et qui, arrivés maintenant à la perfection dans l'Église, ont appris grâce à l'Évangile la rectitude qui fait leur perfection.

Grégoire le Grand, Homélie sur Ézéchiél, hom. 2, n. 16.17.18, t. 1, p. 105-109.